

# Sédiments de dragage: on en fait quoi ?

Après 10 années de démarches et d'études les travaux de la nouvelle unité de gestion des sédiments à Arès ont débuté.

La structure de 8 hectares accueillera 25 000 mètres cubes de sédiments, augmentant ainsi la capacité de traitement du Bassin d'Arcachon de 50%. Ces sédiments ont vocation à être revalorisés à travers une filière courte et vertueuse. Ils pourront notamment être utilisés en matériaux de construction.

Pour le Bassin d'Arcachon, l'objectif est d'améliorer la navigabilité sur le plan d'eau en optimisant les possibilités de dragage. L'un des premiers secteurs concerné pourrait être le Trou de Tracasse à Arès.

Une attention particulière est également portée à l'environnement du site accueillant ses nouveaux sédiments. Des zones naturelles d'accueil des espèces endémiques vont être créées.